

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rapport d'activités 2018



Image : [Freepik](https://www.freepik.com), designed by [Rawpixel.com](https://www.rawpixel.com)

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Ancrage institutionnel	4
2.1 Coordination.....	4
2.2 Commission UniD	4
2.3 Associations.....	5
3. Enseignement	7
4. Recherche	7
5. Gestion des ressources.....	8
5.1 Finances	8
5.2 Personnel.....	9
5.3 Infrastructures et équipement	10
5.4 Protection des données	10
6. Vie sur le campus.....	10
6.1 Restauration.....	11
6.2 Gestion des déchets	12
6.3 Energie.....	14
6.4 Mobilité.....	15
6.5 Communication et réseaux	17
6.6 Activités des associations étudiantes	17
7. Mesures d'encouragement.....	20
7.1 Prix UniD.....	20
7.2 UChange.....	21
8. Objectifs de la coordination UniD pour 2019	22

1. Introduction

L'Université de Neuchâtel est concernée par les enjeux relatifs au développement durable, à la fois en tant qu'institution d'enseignement et de recherche et en tant que l'un des employeurs principaux du canton de Neuchâtel. À sa communauté, forte d'environ 5'400 membres, elle veut offrir un lieu de vie qui favorise la solidarité et respecte l'environnement. Elle entend répondre aux défis du développement durable en générant de nouveaux savoirs ainsi que des compétences et mesures innovantes.

La préoccupation de l'Université de Neuchâtel pour le développement durable est inscrite dans ses textes fondamentaux. Elle est soulignée dans sa vision stratégique et dans son plan d'intentions.

L'Université de Neuchâtel se profile comme une haute école consciente de ses responsabilités à l'égard de l'environnement, des ressources énergétiques et naturelles, qu'elle utilise dans un souci de durabilité. [Charte de l'Université de Neuchâtel](#)

Art.7 ³[L'Université de Neuchâtel] contribue par ses actions au respect du développement durable. [Loi sur l'Université de Neuchâtel](#)

En Suisse comme partout ailleurs, le développement démographique et économique des sociétés humaines exerce une pression de plus en plus forte sur l'environnement et la société. Il est désormais établi que le monde de demain sera caractérisé par le changement climatique, la raréfaction des ressources naturelles et la menace de destruction d'écosystèmes entiers. En tant que citoyens et citoyennes, nous devons introduire des changements majeurs dans notre relation à l'environnement si nous désirons réduire les efforts d'adaptation que les générations futures devront consentir. [Vision stratégique 2027](#)

L'UniNE considère [le développement durable] comme faisant partie intégrante de sa démarche qualité, et poursuivra ses efforts pour satisfaire aux [Objectifs de développement durable](#) définis par l'Organisation des Nations-Unies (ONU) dans son Agenda 2030.

- Objectif : poursuivre une démarche de développement durable exigeante et cohérente.

[Plan d'intentions 2018-2021](#)

Avec le présent document, l'Université de Neuchâtel publie pour la première fois un rapport des activités accomplies pour promouvoir le développement durable au cours de l'année écoulée (2018). Elle prend en outre des engagements pour l'année à venir (2019), formulés en objectifs concrets et mesurables.

2. Ancrage institutionnel

2.1 Coordination

La stratégie du rectorat dans le domaine du développement durable est placée sous la responsabilité du vice-recteur Jean-Marie Grether, délégué *Finances et accréditation*. Le logo *Unid*, abréviation des mots « université durable » et qui renvoie par sa sonorité aux mots « une idée », sert de fil rouge à toutes les actions mises en œuvre dans le cadre de cette stratégie.



La coordination des actions est placée sous la coresponsabilité de Virginie Fasel Lauzon (Bureau qualité) et Roxane Kohler (Bureau hygiène et sécurité). Les actions sont soutenues par la [Commission du développement durable](#) (Commission UniD).

2.2 Commission UniD

La [Commission UniD](#) est présidée par le vice-recteur en charge de la qualité et se compose d'au moins un membre du corps professoral de chacune des facultés, d'au moins deux membres du corps intermédiaire, d'au moins deux membres du corps étudiant et d'au moins deux membres du personnel administratif, technique et de bibliothèque dont la fonction est en lien avec la problématique du développement durable. La commission se réunit au moins deux fois par an. Elle étudie les propositions de la communauté universitaire et propose des mesures et des actions en lien avec les objectifs institutionnels en matière de durabilité. Elle analyse périodiquement l'implémentation des actions et le progrès des mesures en cours. Elle sélectionne les lauréat-e-s du prix UniD (cf. point 7.1).

En 2018, la Commission UniD s'est réunie à trois reprises:

1. Lors de la séance du 13 février 2018, un bilan des actions en cours a été présenté par Roxane Kohler et un groupe de travail a été nommé afin de préparer une ébauche de projet de prélèvement obligatoire d'une taxe CO2 sur les déplacements en avion.
2. Lors de la séance du 5 juin 2018, la Commission a discuté du projet de taxe CO2 ainsi que des revendications émanant de la SDNE 2018.
3. La séance du 30 octobre 2018 a été consacrée à la délibération du prix UniD.

Le règlement de la Commission a été discuté lors de la séance du 13 février et des modifications ont été votées. Le règlement révisé est entré en vigueur en décembre 2018. A cette occasion, le nouveau nom de la Commission UniD (anciennement Comité UniD) a été entériné.

Membres de la Commission UniD (état : décembre 2018)

- Alexandre AEBl, corps intermédiaire, FS
- Valéry BEZENCON, corps professoral, FSE
- Giovanni DISTEFANO, corps professoral, FD
- Virginie FASEL LAUZON, PATB, Bureau qualité, coordinatrice UniD
- Eléonore FLEURY, corps étudiantin, FS
- Giulia GERVASIO, corps étudiantin, FS
- Aidan GEEL, corps étudiantin, FSE, FEN
- Jean-Marie GREThER, rectorat, vice-recteur finances et accréditation, président
- Ellen HERTZ, corps professoral, FLSH
- Alexandra KIS, corps intermédiaire, FSE
- Roxane KOHLER, PATB, Bureau hygiène et sécurité, coordinatrice UniD
- Aurélie MARIOTT, corps intermédiaire, FD, ACINE
- Stephen MILLER, corps professoral, FS
- Michel NEIER, PATB, Bureau intendance des bâtiments
- Martine REBETEZ, corps professoral, FLSH
- Morgane WÜTHRICH, PATB, Bureau de l'égalité des chances

Selon l'Art.2 du règlement de la commission, les coordinatrices UniD ont une voix consultative lors des séances.

2.3 Associations

La démarche du rectorat est étroitement connectée à celle des associations étudiantes travaillant à la promotion de la durabilité à l'UniNE. Ces associations sont les suivantes :

AED – Alternative Etudiante Durable



L'[AED](#) est une association qui lutte pour un système économique et social durable. Son principal combat est le gaspillage alimentaire. L'AED organise deux fois par semaine des distributions gratuites de denrées à l'Université. Ces denrées, données par des commerces et maraîchers de la région, sont consommables bien que la date de péremption soit dépassée ou qu'elles n'aient pas le bon calibre pour la vente. Les collectes se font à vélo. L'association fonctionne sur un système d'échange les personnes qui bénéficient régulièrement de la distribution d'invendus donnent en retour un peu de leur temps pour l'association, ceci afin d'assurer sa pérennité. L'AED organise aussi régulièrement des disco-soupe, soupes populaires cuisinées avec des légumes invendus qui sont distribuées dans le centre-ville à prix libre. L'association collabore également avec les Repair'café hebdomadaires de Neuchâtel et a organisé des marchés de troc par le passé.

ANES – Association Neuchâteloise des Etudiant-e-s en Sciences



L'[ANES](#) veille à la mise en œuvre d'un développement durable de la faculté des sciences. Elle a aidé à mettre en place l'Atelier vélo et le jardin en permaculture du GRAMU. Elle s'engage au sein de la Coordination des associations durables de l'UniNE.

GRAMU – Groupe d'aménagement de l'Université



Le [GRAMU](#) s'occupe de projets visant à sensibiliser le public à l'importance d'une relation à la Terre et aux autres. En appliquant des méthodes de biologie et d'ethnologie, les membres du GRAMU-s ont décidé de planter des corridors écologiques mettant en réseau les structures paysagères bénéfiques à la faune et à la flore. Un jardin en permaculture a également été créé, en collaboration avec le Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel. A terme, l'objectif est de créer un véritable laboratoire à ciel ouvert qui sera la vitrine des activités de l'Université. Un sentier didactique permettra à la communauté universitaire de présenter ses travaux au grand public.

Le projet du GRAMU « Pour un environnement diversifié et des projets durables sur le site de l'Université de Neuchâtel » est soutenu par le programme *UChange* d'octobre 2017 à décembre 2020 (cf. point 7.2).

Bletz – Atelier vélo



Le [Bletz](#) est un projet porté par Alternative Etudiante Durable et l'Association Neuchâteloise des Etudiant-e-s en Sciences, avec le soutien de l'Université de Neuchâtel et en partenariat avec ProVelo et l'atelier BlackOffice. Le but est d'offrir aux membres de la communauté universitaire un espace équipé en matériel de base pour faciliter les réparations simples sur leur vélo. Les personnes intéressées n'ont qu'à se présenter avec leur vélo pendant les heures d'ouverture devant le bâtiment de Breguet 2. Des étudiant-e-s sont à disposition pour donner un coup de main et dispenser des conseils.

SDNE – Semaine de la Durabilité à Neuchâtel



La [SDNE](#) regroupe des étudiant-e-s qui s'investissent dans la création annuelle d'une semaine complète consacrée à la durabilité. La 1ère édition a eu lieu du 5 au 9 mars 2018 et a rassemblé plus de 500 participant-e-s. Au programme : ateliers pratiques, conférences, excursion à la ferme, théâtre, cinéma, soirée "jeux verts", table ronde et bien d'autres activités. La manifestation a bénéficié du soutien financier de la Confédération et de l'Université de Neuchâtel. La SDNE a aussi reçu le soutien financier de la Fondation Mercator, à travers la *Sustainability Week Switzerland* et a grandement bénéficié de son apport, ainsi que de la collaboration avec les 12 autres semaines de la durabilité ayant eu lieu partout en Suisse.

Au terme de la semaine de la durabilité 2018, la SDNE a adressé un [dossier](#) de revendications et de recommandations à la direction de l'Université (rectorat et décanats) ainsi qu'à l'ensemble de la communauté universitaire. Les revendications se sont basées sur un sondage effectué auprès des étudiant-e-s durant la semaine. Le rectorat a rencontré le comité en octobre 2018 afin de répondre aux revendications et de se positionner par rapport aux recommandations. Un suivi du dossier est disponible sur le [site web](#) de la SDNE.

La SDNE a vu son projet « Cabines interactives pour la durabilité et le climat » accepté par le programme *UChange* (cf. point 7.2). Ce projet consiste en la réhabilitation de deux anciennes cabines téléphoniques. L'objectif est de faire de ces espaces des lieux attrayants où le partage de connaissances, tant au niveau local que global, est central. Le projet sera réalisé courant 2019.

VEGA'Neuch



L'association [VEGA'Neuch](#) a pour but de promouvoir le véganisme ainsi que l'antispécisme au sein de l'Université de Neuchâtel. Elle organise des conférences ainsi que des événements de sensibilisation à un mode de vie bannissant la cruauté animale, par exemple des dégustations qui s'accompagnent de conseils pratiques ou nutritionnels. VEGA'Neuch propose également un service de traiteur végane, dans la limite des disponibilités de ses membres et contre rémunération, notamment en cuisinant des invendus de l'AED.

3. Enseignement

Plusieurs cursus de formation proposés à l'UniNE offrent des enseignements abordant la thématique du développement durable. Des enseignements variés portant sur cette thématique sont notamment offerts en 2018-2019 dans le Bachelor en biologie, le Bachelor en biologie et ethnologie, le Bachelor en géographie, le Bachelor en systèmes naturels et le Bachelor en sciences économiques, ainsi que dans le Master en sciences sociales, le Master en innovation, le Master en biologie, le Master en hydrogéologie et géothermie et le Master en biogéosciences.

4. Recherche

Le développement durable est une thématique de recherche valorisée par les bailleurs de fonds. Plusieurs projets de recherche en cours en 2018 se penchent sur la thématique du développement durable. On mentionnera ici quatre exemples – un par faculté – afin d'illustrer la diversité des problématiques traitées et des angles d'approche utilisés. Tous ces projets sont financés par des fonds obtenus de manière compétitive auprès des organes de promotion de la recherche et contribuent ainsi à renforcer la réputation de l'Université de Neuchâtel comme pôle de compétence reconnu.

- En Faculté des lettres et sciences humaines, l'Institut d'ethnologie s'efforce d'approfondir les connaissances pour améliorer la gouvernance des questions environnementales liées à l'agriculture dans les pays industrialisés.
- En Faculté des sciences, les chercheuses et chercheurs du Centre d'hydrogéologie et de géothermie (CHYN) ont établi une expertise mondiale en matière de gestion durable des ressources renouvelables en eau et en énergie souterraines.
- En Faculté de droit, le Centre de droit de la santé étudie les nécessaires voies d'adaptation du droit de la famille à l'heure de l'égalité de traitement et des nouvelles formes de vie en commun.
- En Faculté des sciences économiques, les chercheuses et chercheurs associés au pôle de recherche national sur la transition énergétique (SCCER-CREST) discutent des politiques les plus appropriées pour réduire notre consommation énergétique en orientant nos choix de consommation.

La [commission d'éthique de la recherche](#) s'assure que les protocoles des projets de recherche menés à l'UniNE répondent à des normes éthiques et environnementales.

La recherche sur le développement durable est encouragée auprès des étudiant-e-s au moyen du prix du développement durable (prix UniD, cf. point 7.1).

5. Gestion des ressources

5.1 Finances

L'UniNE publie annuellement un rapport de gestion dans lequel figure un résumé de son compte de fonctionnement. L'Université respecte les normes du MCH2 (modèle comptable harmonisé 2) : ce modèle, qui vise à harmoniser l'ensemble des comptabilités de la Confédération, des cantons et des communes, permet d'accroître la transparence en fournissant l'image la plus proche de la réalité économique. Dans l'adaptation de ces règles à la réalité cantonale, le Grand Conseil a ajouté une dimension de développement durable qui apparaît déjà au premier article de la loi sur les finances de l'Etat et des communes ([LFinEC](#)). Cette notion a été reprise et développée par le Conseil d'Etat dans le règlement d'exécution de la loi ([RLFinEC](#)), visant ainsi une gestion financière qui prenne en compte ses impacts économiques, mais aussi environnementaux, sociaux et culturels, de manière à assurer les bases d'existence à long terme de la société.

Deux types de mesures financières sont prises dans une orientation de durabilité. Le premier crée une incitation positive, par le biais par exemple du financement des abonnements demi-tarifs des membres de la communauté universitaire qui se déplacent souvent en train et pour lesquels ce type d'abonnement est rentable. Le second type de mesures est dissuasif. L'Université a réduit à 50 centimes au lieu de 70 centimes le dédommagement par kilomètre pour les déplacements en voiture, les rendant ainsi moins attractifs financièrement. Au-delà de l'économie financière réalisée, le but est également de pousser les membres de la communauté à limiter l'usage de la voiture au profit des transports publics, moins polluants. Cette volonté a aussi été manifestée en rendant l'utilisation des parkings de l'Université payante il y a quelques années, mesure qui constitue une incitation à utiliser les transports publics pour se rendre sur son lieu de travail. Concernant les transports aériens, une première mesure est de ne les autoriser qu'en classe économique. Dès 2019, une contribution à la durabilité sera en outre prélevée sur l'ensemble des vols traités par le Service de la comptabilité et des finances (cf. point 8).

La fortune est constituée de dons et legs faits à l'Université. Ils sont assortis de règles contraignantes d'utilisation. Les placements financiers effectués par l'UniNE dans ce cadre sont gérés par la Commission de gestion de la fortune. Le but premier est la préservation du capital, tout en excluant les placements dans l'extraction minière et les métaux précieux. De plus, une partie des investissements doit être constituée de placements durables, avec une limite au-dessous de laquelle il n'est pas possible de descendre.

Les cotisations que les employé-e-s et l'Université versent à leur caisse de pensions, prévoyance.ne, sont également gérées avec une orientation durable. La caisse a choisi la voie de l'engagement actionnarial comme moyen d'action. Il consiste, pour prévoyance.ne, à utiliser son droit de vote en tant qu'actionnaire pour influencer positivement les questions environnementales, sociales et de gouvernance. De plus, la caisse de pensions prend part à des initiatives collectives visant à une meilleure prise en compte de la durabilité dans les affaires.

Tous les financements obtenus de tiers par un membre du corps académique dans l'exercice de ses fonctions et pour le compte de l'Université sont déposés sur des comptes ouverts auprès du Bureau des fonds de tiers. Depuis le printemps 2018, les fonds de tiers n'ont plus aucun placement sur les marchés boursiers.

Documents-clés :

- [Règlement sur la gestion financière de l'Université](#)
- [Règlement de la commission de gestion de la fortune](#)
- [Règlement sur les fonds de tiers](#)

5.2 Personnel

L'Université de Neuchâtel étant une entité autonome de droit public, son personnel est engagé selon la Loi sur L'Université (LUNE) et ses statuts. Le personnel engagé sur des postes avec un financement public dispose d'un statut qui est largement comparable à celui du droit public (Loi sur les statuts de la fonction publique, Règlement des fonctionnaires) notamment le personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB). Le personnel engagé sur des postes financés par des fonds de tiers dispose de contrats de droit privé, régis par le Code des Obligations et un règlement spécifique interne à l'UniNE.

Le PATB dispose d'une commission qui est consultée avant l'adoption de tout texte normatif concernant son statut. L'Assemblée de l'Université, qui représente l'ensemble des corps, adopte les Statuts.

Les grilles salariales et l'attribution des salaires des membres de chaque corps sont transparentes et équitables. Les grilles salariales sont disponibles sur le [site web des ressources humaines](#). Pour les membres du PATB, l'UniNE utilise l'échelle salariale de l'administration cantonale. Une commission d'évaluation des fonctions et formations s'occupe de déterminer la classe de chaque poste au moment de sa mise au concours. Concernant le calcul de l'échelon de départ, le Service des ressources humaines (SRH) applique la manière de faire de l'Etat. Pour le moment, l'attribution de la classe et le calcul du nombre d'échelons reposent sur des critères qui ne sont pas forcément transparents pour les employé-e-s. Le SRH envisage de mettre à disposition du personnel une information sur les critères d'attribution des classes et des échelons d'ici 3 ans au maximum.

Les employé-e-s ont accès au catalogue de formations continues du canton. Des entretiens de développement sont prévus chaque année pour le PATB, toutefois il n'existe pas d'obligation et le personnel encadrant a le choix de les mener ou non. Depuis 2018, un nouveau règlement définit les procédures d'évaluation périodique des PO, directrices ou directeurs de recherche, MER, ME, CSS, mais aussi de confirmation (PO, MER, ME, CSS), de titularisation (PATT) ou de prolongation (PA, chargé-e-s de cours, MA, P-Doc) des membres du corps académique, qui donne l'occasion à chaque membre de s'entretenir avec le décanat de sa faculté et, selon le statut et le type de procédure, avec le rectorat, en vue de définir des objectifs de développement et d'en assurer le suivi. Les critères d'évaluation sont définis dans un [guide](#) disponible sur le site Internet.

Le [Bureau de l'égalité des chances](#) est chargé de promouvoir les carrières académiques féminines, les femmes étant encore peu représentées dans les postes de recherche de niveau professoral. Les subsides *Tremplin* et *Egalité* ont pour fonction d'encourager les femmes à différents stades de leur carrière académique.

Plusieurs projets du Service des ressources humaines, en cours de développement en 2018, sont destinés à améliorer la durabilité sociale à l'UniNE : un partenariat avec l'ORP de Neuchâtel est envisagé afin que les postes vacants soient offerts en priorité aux personnes en recherche d'emploi domiciliées dans le canton ; une directive sur la formation continue du personnel est en cours d'élaboration, de même qu'un guide pour les entretiens de développement et une directive sur le télétravail.

5.3 Infrastructures et équipement

L'UniNE n'est pas propriétaire de tous les bâtiments qu'elle occupe : beaucoup de bâtiments appartiennent au canton, qui est soumis pour la construction et la rénovation à des normes environnementales. Concernant la rénovation (peinture, etc.), le Service logistique est sensible aux considérations environnementales et les prend en compte dans la limite des restrictions légales.

En septembre 2018, le [Guide des achats professionnels responsables](#) publié par la Confédération est transmis au Service logistique, qui déclare vouloir s'en inspirer pour ses futurs achats.

5.4 Protection des données

L'UniNE est soumise à [Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel](#), qui indique notamment que « les entités communiquent régulièrement et spontanément des informations sur leurs activités et leurs projets, à moins qu'un intérêt prépondérant public ou privé ne s'y oppose » et que « toute personne a le droit d'accéder aux documents officiels dans la mesure prévue par la convention ». Sont des documents officiels les rapports, études, statistiques, registres, correspondances, directives, prises de position, préavis, décisions. Les notes internes et les documents qui n'ont pas atteint leur stade définitif d'élaboration ne sont pas officiels. L'accès à un document officiel est refusé lorsqu'un intérêt prépondérant public ou privé l'exige. Un intérêt privé prépondérant est reconnu notamment dans les cas où le dossier contient des données personnelles qu'aucun intérêt public prépondérant ne justifie de communiquer ou lorsque l'accès révèle des secrets professionnels, de fabrication ou d'affaires. Un intérêt public prépondérant est reconnu notamment lorsque la divulgation d'un document peut entraver l'exécution d'une mesure concrète ou influencer le processus décisionnel d'une entité. L'accès à un document officiel peut être refusé également lorsqu'il exige un travail manifestement disproportionné de l'entité.

En matière de protection des données, le site Internet dispose d'une politique de confidentialité et fournit des indications pour gérer ou désactiver les outils de suivi.

6. Vie sur le campus

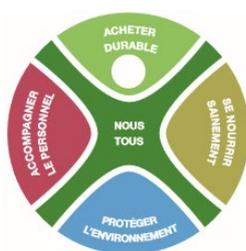
Les actions et projets en matière de développement durable sur le campus ont trait à la mobilité, à l'énergie et à la gestion (réduction, recyclage) des déchets. Des mesures d'encouragement et des campagnes de sensibilisation permettent d'attirer l'attention de la communauté universitaire sur les enjeux liés au développement durable et de soutenir les initiatives de ses membres.

6.1 Restauration

Les trois cafétérias de l'UniNE sont gérées par CompassGroup (*Scolarest*). Dans le contrat qui la lie à l'UniNE par l'entremise de la Commission de Gestion de la Cité des Etudiant-e-s (CGCE), l'entreprise s'engage à

« intégrer la dimension éthique et environnementale dans ses prestations (limiter l'empreinte carbone des produits, limiter le recours à la « Convenience Food » et privilégier les produits frais et peu transformés, limiter au maximum les contenants en plastique, privilégier l'utilisation de labels, afficher la provenance des aliments, etc.). »

Le concept de durabilité de CompassGroup est présenté dans un [Rapport de durabilité](#) publié en 2012. Il repose sur quatre piliers :



- Accompagner le personnel
- Acheter durable
- Se nourrir sainement
- Protéger l'environnement

L'entreprise souligne les points forts suivants (source : rapport de 2012) :

- Accompagnement du personnel – formation initiale des nouveaux membres du personnel, offre de formation continue (notamment en nutrition), formation d'apprentis
- Achats responsables – 100% de la viande de porc, de la viande de veau et du lait utilisés sont d'origine Suisse, comme 90% de la viande de bœuf ; 100% des poissons remplissent les exigences du guide « Poissons » du WWF Suisse.
- Protection de l'environnement – certification ISO 14001 (management environnemental), recyclage de l'huile alimentaire usagée en biodiesel, programme « Trim Trax » de réduction des déchets alimentaires dans 80% des restaurants.

Plus d'un quart des [revendications](#) adressées par la SDNE au Rectorat en 2018 ont trait à la restauration au sein de l'UniNE (revendications 7-15 + 34). Ces revendications ont été transmises à CompassGroup, qui à l'automne 2018 a proposé une première mesure concrète permettant de répondre à l'une des préoccupations soulevées : « interdire la vaisselle jetable (sauf biodégradable) et les emballages en plastique » (revendication 8). Cette mesure consiste en l'adoption du système de contenants réutilisables consignés [ReCIRCLE](#) sur les trois cafétérias du campus (bâtiment principal, FLSH et Unimail).

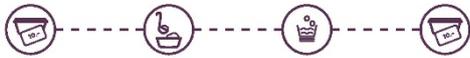
Le système a été introduit en décembre 2018 grâce à l'achat par l'UniNE d'un stock de contenants réutilisables ReCIRCLE. Une campagne de sensibilisation a été menée sur les écrans LIS et les réseaux sociaux. Des étudiant-e-s des associations durables ont attiré l'attention des client-e-s et répondu aux questions durant le jour d'introduction du système et les trois jours suivants. Pour le moment, le système est utilisé de la façon suivante :

- FLSH et bâtiment principal : l'ensemble des salades sont conditionnées dans des contenants consignés (reBOX et reCUP). Les contenants sont également utilisés pour emporter le plat du jour chaud (« *Pot'n'spoon* »). Les boissons chaudes à l'emporter peuvent être servies dans un gobelet consigné (*Goodcup*) ou dans un gobelet biodégradable.
- Unimail : Les contenants consignés reBOX sont utilisés pour les menus à l'emporter. Ils sont aussi à disposition au buffet de salades.

Les efforts pour réduire l'utilisation de plastique jetable dans les cafétérias se poursuivront en 2019 (cf. point 8).



Dès le 17 décembre, les cafétérias adoptent le système de contenants consignés Recircle!



Commandez votre repas dans une reBOX. Savourez votre nourriture dans la reBOX. Rapportez votre reBOX le jour même ou rincez-là. Récupérez votre consigne ou une nouvelle reBOX!

Plus d'informations dans votre cafétéria ou sur www.unine.ch/durable



Une autre mesure a été prise en 2018 pour limiter le plastique jetable : de nouveaux distributeurs de boissons chaudes ont été installés, qui permettent d'utiliser son propre gobelet ou mug. Cette possibilité a été encouragée par la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN), qui a financé l'achat de mugs en fibres de riz distribués lors de l'assemblée générale de la FEN en décembre 2018.



Mug de la FEN. Photo : association Anth'autres

6.2 Gestion des déchets

De nombreux points de collecte des déchets sont disponibles sur le campus de l'UniNE. Baptisés Ecopoints, les points de collectes principaux permettent de recycler le papier, le PET, l'aluminium, les piles, les capsules de café et les stylos. Les Ecopoints sont localisés dans les bâtiments principaux (liste

sur <https://www.unine.ch/durable/recyclage>). Des contenants destinés au recyclage du papier sont en outre présents dans tous les bureaux.

Depuis 2011, un règlement interne en matière de remplacement de l'équipement informatique obsolète est en vigueur ([Règlement concernant l'affectation du matériel informatique remplacé](#)). Ce règlement précise la manière dont les ordinateurs déclarés obsolète doivent être traités. Par ordre de priorité, le matériel obsolète est :

1. Réutilisé à l'interne ;
2. Vendu à prix bas aux membres de la communauté universitaire (personnel et étudiant-e-s) ;
3. Donné à une organisation suisse ou étrangère à but non-lucratif ;
4. Envoyé dans un centre de recyclage pour destruction (p.ex Job Eco)

Le Service logistique procède annuellement à des statistiques des déchets recyclés sur le campus. Ces statistiques montrent une augmentation de la quantité totale de déchets traités d'année en année jusqu'en 2017, mais une baisse en 2018 (69'402 kilos en 2017, 61'332 kilos en 2018).

Type de déchets	2013	2014	2015	2016	2017	2018
PET (kg)	2'719.5	2'570	2'647	1'817.5	2'179	2'316
Aluminium (kg)	231	106.75	168	126	126	147
Papier/Carton (kg)	41'163	37'387	30'972	30'923	30'948	27'164
Verre (kg)	1'308	1'827	1'793	1'645	2'385	2'175
Piles-batteries (kg)	76	199.5	122	139	153	122
Capsules café (kg)	575	721	566	455	444	477
Tube-néon (kg)	173.1	108.6	65.7	105	131.1	105.9
Toner (kg)	602	600	206.7	262.2	186	200.4
Matériel d'écriture (kg)	-	-	-	1.62	-	3.5
Déchets incinérables (kg)	53'740	58'085	65'975	67'213	69'402	61'332
Total (kg)	100'166	101'185	102'515	102'687	105'954	94'039
Quantité de déchets par personne (kg)	19.87	20.07	19.95	19.98	20.91	19.13*
Taux de recyclage (%)	46.35%	42.60%	35.65%	34.55%	34.50%	34.78*

*En attente du nombre d'étudiants et collaborateurs UniNE 2018-2019 définitif

En 2018, les actions menées dans l'objectif d'augmenter le taux de recyclage et de diminuer la quantité totale de déchets sont les suivantes :

- Installation d'un container à compost pour l'AED dans les nouveaux locaux de Breguet 2 (octobre 2018) ; cette action répond à une demande de l'AED et à une revendication de la SDNE 2018 (n°28).
- Réactivation du partenariat avec *Terracycle*, dormant en 2017, concernant le recyclage des instruments d'écriture. 3,5 kilos de stylos ont été envoyés pour recyclage en décembre 2018.
- Achat d'un stock de contenants réutilisables permettant l'adoption du système *Recircle* par CompassGroup (décembre 2018, cf. point 6.1), avec pour objectif de diminuer significativement l'utilisation de plastique à usage unique et donc de déchets incinérables.

Une campagne de sensibilisation au recyclage et de visibilité des Ecopoints est actuellement en projet. Le tournage de spots vidéo a eu lieu en décembre 2018. La campagne aura lieu au premier semestre 2019 (cf. point 8).

6.3 Energie

L'UniNE occupe de nombreux bâtiments disséminés dans la ville de Neuchâtel. Plusieurs d'entre eux sont concernés par des mesures visant à une diminution de la consommation d'énergie, allant de réglages des installations techniques en collaboration avec les concierges jusqu'à des travaux de réfection permettant une amélioration des performances énergétiques.

Electricité

L'UniNE souscrit depuis plusieurs années à la qualité *Areuse+* de Viteos, qui garantit une production d'énergie 100% renouvelable neuchâteloise: 95% de l'électricité est produite par de l'hydraulique neuchâtelois et 5% par du photovoltaïque neuchâtelois.

Energo

Energo est une association d'institutions publiques et privées à grande consommation d'énergie fondée en 2001 dans le cadre du programme SuisseEnergie. Sa mission consiste à tout mettre en œuvre pour que le programme fédéral « réduction de 20% des émissions de CO2 d'ici 2020 » de l'Office fédéral de l'énergie atteigne son objectif.

Dans le cadre de la convention sur l'efficacité énergétique « Plan Action Energie » conclue entre l'état de Neuchâtel et Energo, les consommations d'énergie de 24 bâtiments étatiques sont actuellement suivies. Les bâtiments suivis sont principalement des gymnases et des bâtiments abritant des hautes écoles et des écoles professionnelles. A l'Université de Neuchâtel, le programme est implémenté dans les bâtiments des sciences (Emile Argand 11), de chimie (Bellevaux 51), de droit (Breguet 1), des sciences économiques (Breguet 2) et des sciences du langage et de la communication (Pierre-à-Mazel 7).

Le potentiel d'économie annuel du parc est calculé selon les statistiques de consommation du parc immobilier suisse, issues des bâtiments sous contrat avec energo. Le potentiel d'économie total résiduel du parc immobilier s'élève à 458'000 CHF par année en tenant compte de toutes les consommations d'énergie (chaleur, électricité et eau). Au regard des résultats déjà atteints présentés précédemment, le potentiel restant est toujours significatif et mérite toute l'attention.

Avec seulement 5 bâtiments du parc, il est possible d'atteindre plus de 84 % du potentiel total d'économie financière, soit 386'000 CHF par année. Il est donc important de se concentrer sur ces bâtiments afin de maximiser l'impact sur la consommation globale du parc. Les bâtiments prioritaires sont donc les suivants

- UniNE – Sciences (Emile-Argand 11)
- UniNE – Institut de chimie (Bellevaux 51)
- Bâtiment de la Police BAP
- Lycée Blaise-Cendrars

Les deux bâtiments de l'UniNE concernés font l'objet d'une surveillance particulière par le personnel technique du Bureau intendance des bâtiments.

Convention d'objectifs universelle pour les gros consommateurs (COU)

Conformément à l'obligation qui découle de l'application de l'article 49 de la [Loi cantonale sur l'énergie LCEn](#) du 18 juin 2001 et du chapitre 9 de son [Règlement d'exécution RELCEn](#), les gros consommateurs d'énergie (+ de 0.5 GWh d'électricité) sont obligés d'analyser leur consommation et de prendre des mesures raisonnables d'optimisation. Sur le campus Unimail, cette consommation est largement

dépassée puisque la consommation électrique annuelle des trois dernières années est de plus de 4,6 GWh.

Bien que les bâtiments d'Unimail appartiennent au Canton de Neuchâtel, l'Université s'est impliquée en tant que protagoniste. Viteos a été choisi comme partenaire pour la mise en œuvre de la démarche. En souscrivant depuis plusieurs années à l'un des produits courant verts fournis par Viteos pour son approvisionnement électrique, l'Université a bénéficié d'un soutien conséquent : la somme de 4'650 CHF a été économisée sur les frais de la contribution annuelle à la COU qui se monte à 9'300 CHF, soit 50% du total.

En mars 2018, l'Université a signé une convention d'objectifs universelle (COU) avec Viteos en partenariat avec l'agence [CleantechAlps](#). Cette collaboration a pour but d'améliorer son efficacité énergétique et de réduire ses émissions de CO2. Cet engagement perdurera jusqu'en 2027.

Un audit énergétique complet du site a été réalisé en automne 2018 par la société Batigestion SA mandatée par Viteos. Cet audit a permis d'établir un potentiel de mesures d'efficacité énergétique. Un certain nombre de propositions d'objectifs ont été sélectionnés et la COU envoyée à la Confédération pour approbation.

Les mesures sont au nombre de six. Elles vont de la sensibilisation des utilisateurs au remplacement des circulateurs de chauffage en passant par l'isolation des conduites de froid. Un délai de dix ans est octroyé pour les mettre en œuvre. Un monitoring annuel permettra de faire une évaluation des résultats obtenus.

En février 2019, l'Office fédéral de l'énergie a accepté et validé la COU. A cette occasion, il a remis à l'Université de Neuchâtel un certificat reconnaissant son engagement pour la protection du climat et son efficacité énergétique.

Suite à la validation de la COU, une demande d'exonération de la redevance énergétique en lien avec la [Loi sur l'approvisionnement en électricité](#) a été envoyée au Service de l'énergie et de l'environnement du canton de Neuchâtel. La décision d'exonération de la redevance a été acceptée le 5 février 2019. Cela représente une économie de 7'000.- CHF par an durant la durée de la COU.

6.4 Mobilité

La position géographique de l'UniNE au cœur de la ville de Neuchâtel permet de s'affranchir facilement de la voiture individuelle. L'université encourage la mobilité durable auprès de la communauté universitaire grâce à une offre spécifique (ci-dessous). La commission UniD a travaillé en 2018 à l'élaboration d'un concept de prélèvement obligatoire sur les déplacements en avion des membres de la communauté universitaire (cf. point 2.2), destiné à inciter la communauté à réduire ses déplacements en avion et à compenser en partie les émissions de gaz à effet de serre que ces déplacements engendrent. Le rectorat a ratifié le concept et une consultation a été organisée auprès des décanats et des services centraux entre octobre et novembre 2018. Le projet se concrétisera en 2019 (cf. point 8).

Bike to work

Le défi [Bike to work](#) est une action de l'association *ProVelo* destinée à promouvoir la pratique du vélo au quotidien. 50'000 employé-e-s de plus de 1'600 entreprises de toute la Suisse participent au défi, qui se déroule chaque année du 1er mai au 30 juin. En 2018, 8 équipes de collaboratrices et collaborateurs ont pris leur vélo pour venir travailler en mai et juin, parcourant au total 8'843 kilomètres.

Bletz

L'UniNE soutient le Bletz, atelier vélo de l'UniNE, qui met à disposition du matériel et de bons conseils pour les réparations de base (cf. point 2.3).

Mobility

L'Université de Neuchâtel a développé une collaboration avec l'entreprise [Mobility car sharing](#) pour mettre les prestations de cette dernière à disposition de la communauté universitaire à prix préférentiels. Un abonnement Mobility donne accès à 2'950 véhicules répartis sur 1'400 emplacements dans toute la Suisse et disponibles en libre-service 24h/24h. Neuf catégories de véhicules sont disponibles, du deux-places à la camionnette. Pour les membres de la communauté universitaire au bénéfice d'un permis de conduire valable en Suisse, l'abonnement d'essai de quatre mois est gratuit au lieu de 70.- et l'abonnement standard coûte 70.- au lieu de 129.- La réservation du véhicule s'effectue via internet, App ou par téléphone. La carte Capucine sert de clé électronique pour accéder aux véhicules.

Neuchâtelroule

L'Université de Neuchâtel s'engage en faveur de la mobilité durable de sa communauté (étudiant-e-s, membres du personnel et alumni membres de la SAN) par le biais d'un partenariat avec [Neuchâtelroule](#) en vigueur depuis 2010. Neuchâtelroule propose un système combinant des stations de vélos en libre-service et une station fonctionnant avec du personnel offrant des prestations complémentaires aux utilisatrices et utilisateurs (station du Port). Neuchâtelroule et l'UniNE proposent à la communauté universitaire une réduction de CHF 30.- à l'achat d'un abonnement annuel à Neuchâtelroule, soit CHF 30.- au lieu de CHF 60.-. L'abonnement permet de louer des vélos pendant une année sans frais supplémentaires. La réduction peut aussi être utilisée à l'achat d'un « abo SILVER », valable sur les réseaux de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Bienne, qui revient alors à CHF 60.- au lieu de CHF 90.- Les abonné-e-s bénéficient en outre de nombreux avantages: réductions dans les musées, entrées dans les théâtres ou les festivals, 1/2 prix sur les courses de la Société de Navigation sur les Lacs de Neuchâtel et Morat.

En 2018, 145 collaborateurs ont fait une demande de réduction pour bénéficier des services de Neuchâtelroule, ce qui correspond à une demande équivalente à l'année 2017. Parmi les demandes, 46% viennent des étudiant-e-s, 24% du corps intermédiaire et 23% du PATB. Le reste des demandes émane des alumni et du corps professoral.

Neuchâtelroule abandonne le système *Velospot* au 31 décembre 2018. Il est remplacé dès le 1^{er} janvier 2019, par un nouveau système de vélo en libre-service nommé *Donkey Republic* qui fonctionne via une App pour smartphone. Le coût des abonnements reste le même pour les utilisatrices et utilisateurs. Les principaux changements résident dans la nécessité de posséder un smartphone avec connexion internet et système de géolocalisation fonctionnel ainsi qu'une carte de crédit ou un compte PayPal pour le paiement.

Neuchâtel co-voiturage

Jusqu'en 2018, la plateforme www.neuchatel-covoiturage.ch permettait de mettre en contact des membres de la communauté universitaire intéressé-e-s à partager leur trajet en voiture. Lors de la séance de la plateforme mobilité ECOPARC du 26.09.2018, la fermeture du site a été décidée en raison du faible taux d'utilisation du site par les collaboratrices et collaborateurs des entreprises participantes.

6.5 Communication et réseaux

Le site web du développement durable www.unine.ch/durable a été intégralement repensé en 2018. Alors que les informations relatives au développement durable figuraient auparavant dans l'onglet « Pour les étudiant-e-s », le site figure désormais directement dans l'onglet « Université ». Son architecture a été repensée. Les associations étudiantes durables (cf. point 2.3) ont été invitées à émettre des suggestions, dont il a été tenu compte.

La coordination UniD a rédigé 6 articles pour la newsletter interne *Trait d'union* en 2018. Elle a publié d'autres nouvelles sur le site web dans la rubrique [Actualités](#) et diffusé des informations sur les écrans LIS.

Réunions et séances auxquelles la coordination UniD a participé :

- 16.01.2018 : Conférence de presse conjointe avec la Ville de Neuchâtel concernant les résultats de l'étude « La mobilité des étudiants-es et collaborateurs-trices de l'Université de Neuchâtel » ;
- 12.03.2018 : Réunion de réseau du WWF (projet « Durabilité dans les hautes écoles »)
- 18.04.2018 : Séance de la plateforme mobilité ECOPARC
- 21.06.2018 : Rencontre d'une délégation des CFF pour parler de l'optimisation des liaisons ferroviaires.
- 26.09.2018 : Séance de la plateforme mobilité ECOPARC.

6.6 Activités des associations étudiantes

Toute l'année

- Collecte et distribution d'invendus – tous les mardis à 13h devant la FLSH, tous les jeudis à 13h00 devant Breguet 1 – par l'AED.
- Ouverture de l'atelier vélo les mardis et jeudis de 12h00 à 15h00 (sauf pendant les pauses intersemestres) – par le Bletz.
- Relais d'information sur les réseaux sociaux : promotion d'événements et manifestations en lien avec la durabilité par toutes les associations, sensibilisation à la problématique du gaspillage alimentaire par l'AED, promotion de la permaculture par le GRAMU, promotion de manifestations en lien avec le cyclisme (course d'orientation, exposition, projections, etc.) par le Bletz, promotion du véganisme et de l'antispécisme par VEGA'Neuch.

Février

- 28.02.2018 - VEGA'Neuch : Création de l'association.

Mars

- 03.03.2018 – GRAMU : Journée de formation et de pratique de la permaculture, jardin, Unimail.
- 05 – 09.03.2018 – SDNE : 1^{ère} Semaine de la Durabilité à Neuchâtel. Avec la participation de l'AED, du Bletz et du GRAMU.
- 19.03 – 28.05.2018 – GRAMU : Permanence tous les lundis pour entretenir le jardin, Unimail.
- 23.03.2018 – AED : Atelier Réseau-NE – « Projection-débat sur l'effondrement », Bâtiment principal.
- 28.03.2018 – AED : Atelier Réseau-NE – « Ludiole : l'énergie en-jeu », Black Office.
- 28.03.2018 – SDNE : Projection du documentaire « Une suite qui dérange : Le temps de l'action », avec la participation du professeur UniNE Stephen Miller, Aula des Jeunes-Rives.

- 28.03.2018 – SDNE : Assemblée générale.
- 29.03.2018 – AED : Atelier Réseau-NE – « Education autrement : une solution ? », Bâtiment principal.

Programme de la SDNE 2018 (www.sdne.ch)

LUNDI 5 MARS
Atelier découverte de la permaculture 🌿
 Dans le jardin du Groupe d'Aménagement de l'Université (GRAMU).
 14h - 16h • Jardins Unimail

Conférence – Durabilité planifiée versus Obsolescence programmée 📺
 À travers l'exemple des ordinateurs durables Why!, François Marthaler proposera des alternatives pour prolonger la durée de vie du matériel informatique.
 18h30 • Aula 1^{er} Mars

MARDI 6 MARS
Atelier Vélo 🚲
 Le Bletz, groupe de réparation de vélos de l'Université, vous apprend à remettre votre vélo en état pour le printemps.
 12h - 15h • Atelier Vélo (Container), FLSH

Distribution d'inwendus alimentaires 🍴
 Avec l'Alternative Etudiante Durable (AED).
 13h • Atelier Vélo (Container), FLSH

Conférence – Durabilité des forêts 🌲
 Jean Rosset, Président de la Société forestière suisse, discutera du rôle et de l'importance de la forêt dans la transition écologique.
 18h30 • Auditorio Unimail

Film « Un besoin pressant » 🎬
 Un documentaire qui retrace la prise de conscience écologique en Suisse. Avec intervention du réalisateur Alex Mayenfisch et en collaboration avec Halluciné.
 20h30 • Cinéma Bio – 5 CHF abonnés / 8 CHF

MERCREDI 7 MARS
Excursion en forêt 🌲
 Avec Le Repaire, groupe de jeux en forêt pour enfants.
 8h - 11h30 • Rocher de l'Ermitage, RDV à Unimail
 Inscription obligatoire sur www.sdne.ch

« Green Game Night » 🎮
 Soirée jeux et durabilité avec la participation de La Ludiole. Intervention du professeur Bshary sur la Tragedy of the commons à 18h30.
 18h30 - 00h • Hall FLSH

JEUDI 8 MARS
Atelier Vélo 🚲
 12h - 15h • Atelier Vélo (Container), FLSH

Ateliers zéro déchets ♻️
 Avec Zero Waste Switzerland
 14h - 17h • Hall FLSH

Conférence zéro déchet : par où commencer ? ♻️
 David Vieille partagera avec vous ses astuces pour commencer le zéro déchet sans bouleverser son quotidien.
 17h30 - 1^{er} Mars, salle D67

« L'Émeute » – Pièce de théâtre 🎭
 Dans un monologue mi-sérieux mi-loufoque, le comédien Yvan Richardet s'interroge sur le réchauffement climatique.
 20h • Collège de la Promenade – Prix libre
 Réservation obligatoire sur www.sdne.ch

VENDREDI 9 MARS
Agriculture bio participative 🌿
 Atelier tactofermentation et travail aux champs à la ferme de Rage de Vert.
 8h45 - 13h • Thielle-Wavre, RDV à la gare de Neuchâtel
 Inscription obligatoire sur www.sdne.ch

Table ronde – UNINE 2030 : Quel modèle de durabilité pour l'Université ? 🗣️
 Jean-Marie Grether et Daniel Schultess, vice-recteurs de l'Unine, Léo Gillard, responsable du programme WWF pour des hautes écoles durables, Benoit Frund, vice-recteur Durabilité et Campus à l'Unil, ainsi que deux représentant.e.s étudiant.e.s échangeront sur le sujet. L'occasion pour vous aussi de vous exprimer !
 16h30 • Unimail, salle GGA

Disco'soupe et improvisation musicale 🎵
 L'Alternative Etudiante Durable (AED) préparera une soupe à partir d'inwendus bio et l'Azyme assurera l'animation musicale.
 18h30 - 22h • Fontaine de la Justice

MERCREDI 28 MARS
Film 🎬
« Une suite qui dérange : Le Temps de l'action »
 Aula FLSH
 18h : AG SDNE
 Pour les étudiant.e.s souhaitant rejoindre le comité d'organisation 2019.
 20h : Il est encore temps.
 Al Gore est de retour avec un nouveau film et une devise : « Battez-vous, car le monde en dépend ».

Avril

- 14.04.2018 – GRAMU : Chantier collectif pour réaménager le Jardin Alpin, Unimail.

Mai

- 09.05.2018 – VEGA'Neuch : Vente de pâtisseries vegan devant le bâtiment de la FLSH.
- 28.05.2018 – VEGA'Neuch : VEGA'péro devant le bâtiment de la FLSH.

Septembre

- 14.09.2018 – SDNE : Participation à la journée d'information pour les nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants de la FLSH
- 14.09.2018 – VEGA'Neuch : Préparation de l'apéritif de la journée d'information de la FLSH pour les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants.
- 25.09.2018 – AED, ANES, Bletz, GRAMU, SDNE, VEGA'Neuch : Stands d'information lors de la manifestation Campus Info, Bâtiment principal.
- 27.09.2018 – Bletz : « Pastanque » (apéro-pétanque) devant l'atelier.

Quelques images de Campus Info 2018 (prises par le Bureau presse et promotion)



Octobre

- 07.10.2018 – SDNE : Participation à la journée de la *Sustainability Week Switzerland*.
- 08.10.2018 – AED : Réunion et apéro de bienvenue, cafétéria de la FLSH.
- 12.10.2018 – SDNE : Brainstorming public pour la programmation de la SDNE 2019.
- 19.10.2018 – GRAMU : Apéro et visite du jardin de permaculture, Unimail.
- 22.10 – 04.11.2018 – SDNE : Concours sur Facebook permettant de gagner des cartes journalières CFF.

Novembre

- 07.11.2018 – ANES : Organisation de la table ronde « Précarisation dans l'éducation : Etat des lieux et solutions », au Bâtiment principal
- 12 – 14.11.2018 – SDNE : Participation aux journées de la *Sustainability Week Switzerland*
- 13.11.2018 – AED, ANES, Bletz, GRAMU, SDNE, VEGA'Neuch : Promotion des moteurs de recherche durables (Ecosia, Lilo, DuckDuckGo), stands dans les principaux bâtiments de l'UniNE. Activité réalisée en collaboration avec la FEN.
- 15.11.2018 – VEGA'Neuch : Organisation de la conférence « Nutrition végétale : Comment s'y retrouver ? » donnée par la docteure Laurence Froidevaux, Bâtiment de la FLSH.
- 19.11.2018 – VEGA'Neuch : Organisation de la conférence « Les vrais mâles préfèrent la viande ! Convergence entre l'antispécisme, le féminisme et les autres mouvements sociaux » donnée par Elise Desaulinier, Bâtiment de la FLSH.
- 20.11.2018 – AED et Bletz : Déménagement dans les nouveaux locaux attribués aux deux associations à Breguet 2.
- 28.11.2018 – VEGA'Neuch : Organisation de la conférence « Performances sportives », donnée par la docteure Laurence Froidevaux, Bâtiment de la FLSH.

Visuel de l'événement de promotion des moteurs de recherche durable



Décembre

- 11.12.2018 – ANES : Projection du documentaire « Children of the sun – Wild bees », Bâtiment Unimail, suivie d'une discussion avec le chercheur UniNE Christophe Praz, spécialiste des abeilles sauvages.
- 13.12.2018 – VEGA'Neuch : Projection du documentaire « La Boucherie Ethique », Bâtiment principal.

7. Mesures d'encouragement

7.1 Prix UniD

L'Université de Neuchâtel décerne annuellement un prix récompensant les deux meilleurs travaux de master traitant d'une thématique liée au développement durable. Doté de 2'500.- CHF, le *prix académique interdisciplinaire du développement durable* s'adresse aux étudiant-e-s de l'UniNE de toutes les facultés. Il vise les objectifs suivants :

- susciter une meilleure compréhension de l'application du développement durable dans différents domaines de recherche
- récompenser l'esprit critique, la pluridisciplinarité ainsi que le choix de thématique d'ordre environnemental et social dans la rédaction des travaux
- alimenter une bibliothèque de travaux de master de qualité portant sur le développement durable
- susciter l'intérêt pour des thématiques liées au développement durable lors du choix des thèmes de travaux de master

Le règlement du prix UniD est disponible sur le [site web du développement durable](#).

Le Prix académique interdisciplinaire du développement durable 2018 de l'Université de Neuchâtel a été attribué aux travaux de master de deux étudiants, l'un en droit, l'autre en sciences économiques. Josua Robert-Nicoud a été primé pour son travail sur la protection des hauts-marais en droit suisse. Dans son travail, il examine les menaces auxquelles font face les biotopes marécageux suisses, présente les bases

légales en matière de protection de ces biotopes et analyse de manière critique les dispositions mises en œuvre par les cantons. Nathan Delacrétaz a été primé pour son travail sur l'impact des pics de trafic autoroutier sur l'occurrence d'hospitalisations pour des problèmes respiratoires et cardiovasculaires des personnes habitant près des autoroutes. Les résultats de ses analyses suggèrent que les pics d'utilisation des axes autoroutiers engendrent un coût non négligeable sur la santé des habitant-e-s.

7.2 UChange

Le programme UChange de [l'Académie suisse des sciences](http://www.unine.ch/durable) soutient le développement et la mise en œuvre d'initiatives étudiantes en faveur du développement durable. L'Université de Neuchâtel soutient les projets émanant du corps étudiantin.

Deux projets soutenus par le programme UChange sont actuellement en cours à l'Université :

Pour un environnement diversifié et des projets durables sur le site de l'Université de Neuchâtel (GRAMU)

Résumé du projet : Notre projet est axé sur la problématique de la production agricole, l'environnement et les problèmes sociaux en résultant. Pour contribuer à l'amélioration de ces problématiques, nous avons mis en place un jardin de permaculture et un jardin alpin permettant de promouvoir la biodiversité, ainsi que la mise en place de diverses actions de sensibilisation. Nous souhaitons intégrer les enfants en créant un sentier de panneaux didactiques, une cabane à insectes, des visites et des ateliers au jardin par le biais du passeport vacances et du jardin botanique notamment. D'autres ateliers pour les plus grands seront également mis sur pied ainsi que des visites d'exploitation et des projections de films. Nous organiserons des conférences sur des thèmes liés au développement durable et des fêtes du printemps et de l'automne pour faire connaître et comprendre le jardin et les raisons de sa mise en place. Notre but étant de montrer une alternative de production alimentaire qui amène une dimension sociale et durable.

Cabines interactives pour la durabilité et le climat (SDNE)

Résumé du projet : Parti d'une demande du doyen et du régisseur à notre association - la Semaine de la Durabilité à Neuchâtel (SDNE) - ce projet consiste en la réhabilitation d'un espace anciennement dévolu aux appels téléphoniques. Ainsi, deux cabines sont actuellement à disposition et attendent de trouver une nouvelle fonction pour l'université. Nous envisageons de faire de ces espaces des lieux attrayants, où le partage de connaissances, tant au niveau local que global, est central. Dans une perspective historique, nous entendons donner une vue théorique de la durabilité en retraçant les grands moments des engagements pour un monde durable. Nous désirons d'autre part mettre en avant l'aspect impératif des enjeux environnementaux en proposant toute une série d'alternatives pratiques au mode de consommation actuel. En outre, de multiples espaces d'expression seront organisés afin d'insister sur l'ampleur des perspectives imaginables et sur le rôle actif que chacun-e peut jouer en ce sens. Dans ce cadre, l'objectif pédagogique est grand : nous souhaitons non seulement sensibiliser chacun-e à la thématique de la durabilité, mais aussi favoriser leur engagement individuel ou collectif, inciter au partage d'expérience et de savoir et permettre à toutes et tous de librement s'exprimer sur ce sujet.

8. Objectifs de la coordination UniD pour 2019

Les objectifs de la coordination UniD pour 2019 consistent à consolider les actions entreprises en 2018 d'une part et à mettre en place de nouvelles mesures en lien avec le développement durable d'autre part. Ils se résument de la façon suivante :

- Janvier 2019 : Engagement d'un civiliste pour soutenir les actions et projets en matière de développement durable à l'UniNE ;
- Dès janvier 2019 : Début du prélèvement d'une contribution à la durabilité pour l'ensemble des vols traités par le Service de la comptabilité et des finances : création d'une directive, envoi d'e-mails informatifs à l'ensemble de la communauté universitaire, mise en place d'une page web explicative (www.unine.ch/durable/deplacements-avion);
- Janvier – décembre 2019 : Suivi de l'introduction de ReCIRCLE dans les cafétérias et mesures d'optimisation : abandon progressif des petits contenants en plastique jetable, abandon progressif des couverts en plastique jetable ;
- Février – mars 2019 : Amélioration de la visibilité des écopoints et campagne de sensibilisation au tri sélectif « Univer'cyclez ! » : uniformisation des écopoints, nouveaux visuels, clips vidéos de sensibilisation diffusés sur les écrans LIS ; création d'un nouvel écopoint à Breguet 1.
- Février – décembre 2019 : Phase pilote du projet « Campus durable » : analyse des pratiques en matière d'écologie au bureau, d'achats et d'organisation d'événements des membres du personnel travaillant au 41, Faubourg de l'Hôpital. Mise en place de mesures pour améliorer la durabilité des pratiques. Rédaction de la première ébauche d'un *Guide pour l'organisation d'un événement durable* et d'un *Guide pour des achats professionnels responsables*. Si possible, dès l'automne : analyse d'un autre bâtiment ;
- Mars 2019 : Adhésion au réseau [« International Sustainable Campus Network »](#)
- Printemps 2019 : Enquête de satisfaction auprès des utilisatrices et utilisateurs des cafétérias pour sonder les attentes en matière d'alimentation durable.
- Juin 2019 : Elargissement du défi *Bike to work* à l'ensemble de la communauté universitaire, étudiant-e-s compris-e-s.
- Juin 2019 : Présentation de l'état des lieux du suivi des mesures des revendications de la SDNE lors de la deuxième séance annuelle de la commission UniD.
- Novembre 2019 : Soutien au SACAD pour l'organisation d'un apéritif d'initiation durable lors du *Dies academicus* 2019.
- Courant 2019 : Mise à jour des informations concernant les projets *Energo* et *Holistic* sur le site web, tenue de statistiques.
- Courant 2019 : Participation au [nouveau ranking](#) de *Times Higher Education* basé sur les objectifs en termes de durabilité.

Ce rapport à l'attention du rectorat et les objectifs 2019 de la coordination UNID ont été adoptés par la commission UNID le 26.02.2019.